

FR

lalux[®]
ASSURANCES-VIE



easyLIFE | **INVEST FOR FUTURE**



easyLIFE | INVEST FOR FUTURE

Un investissement durable avec possibilité de protection du capital !

Vous souhaitez constituer une épargne tout en contribuant à un monde plus durable ?

easyLIFE Invest for Future vous offre une alternative responsable intéressante, en accord avec vos valeurs éthiques, sociales et environnementales.

En fonction de votre profil d'investisseur et de vos besoins, easyLIFE Invest for Future vous permet de répartir vos économies entre support à capital protégé et fonds d'investissement.

3 formules s'offrent à vous: Safe, Balanced et Dynamic. Elles correspondent à des niveaux de risque différents et déterminent la part d'épargne protégée et la part investie dans des fonds.

FORMULES

Choisissez la formule Safe si vous souhaitez un investissement sécuritaire avec une grande part de capital protégé.

SAFE

25% en fonds d'investissement

75% en capital protégé

Pour un investissement équilibré entre sécurité et rendement, vous pouvez opter pour la formule Balanced.

BALANCED

50% en fonds d'investissement

50% en capital protégé

Avec la formule Dynamic, vous privilégiez le rendement pour votre épargne, tout en acceptant de supporter vous-même un certain niveau de risque.

DYNAMIC

75% en fonds d'investissement

25% en capital protégé

MODALITÉS

UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE, LABELLISÉ LUXFLAG

L'ensemble de votre épargne, tant la part en capital protégé que celle en fonds, est investie de manière responsable selon la classification ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Avec la labélisation LuxFLAG Sustainable Insurance, vous êtes assuré que le respect des qualités ESG des investissements sélectionnés a été vérifié par un institut indépendant.

CAPITAL PROTÉGÉ

La partie en capital protégé de votre épargne est investie dans un produit d'assurance Vie classique avec un taux d'intérêt garanti, complété par des éventuelles Participations aux Bénéfices.

Ce volet est géré par Spuerkeess Asset Management, société de conseil en investissement créée par Spuerkeess et LALUX.

FONDS D'INVESTISSEMENT

La part de votre investissement en fonds évolue avec la performance de ceux que vous avez sélectionnés.

Vous êtes libre de choisir parmi un large panel de fonds soigneusement sélectionnés.

Bien sûr, votre agent de confiance se tient à votre disposition pour vous aider en cas de besoin.

PRIMES

Vous définissez vous-même la fréquence de vos paiements.

Vous pouvez investir:

- Une prime unique de 1 000 € minimum
- Une somme mensuelle de minimum 50 €, après un premier versement de 1 000 €

Vous gardez la liberté de faire des versements supplémentaires, à votre meilleure convenance.

PAIEMENT

Le montant versé sera disponible sous forme de capital.

En cas de besoin, vous avez également la possibilité de retirer tout ou une partie de votre capital, en respectant certains montants minimums.

BÉNÉFICIAIRE

Votre contrat prévoit la désignation de bénéficiaires en cas de décès. Vous planifiez donc librement votre succession et garantisiez à vos proches l'accès immédiat au capital que vous avez épargné.

FISCALITÉ

Au terme du contrat, votre capital-épargne sera exempt d'impôt sur le revenu au Luxembourg.

CONDITIONS

Le contrat prévoit une durée minimale de 10 ans. Cependant, vous avez tout de même la possibilité de sortir avant la durée minimale de 10 ans. Les formalités de souscription sont simplifiées et rapides.

VOS AVANTAGES

UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE, LABELLISÉ LUXFLAG



La LUXEMBOURG FINANCE LABELING AGENCY (LuxFLAG) est une association indépendante et internationale à but non lucratif créée au Luxembourg en juillet 2006 par sept associés fondateurs publics et privés pour aider et soutenir le secteur de l'Investissement Responsable. Le label ESG LuxFLAG valide les stratégies d'investissement des acteurs de la finance et permet de rassurer les investisseurs sur le fait que le produit respecte les critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Avec **easyLIFE Invest for Future**, vous choisissez un produit qui adopte une approche d'investissement durable pour un avenir meilleur. Tous les fonds disponibles sont socialement et environnementalement responsables.

CHOIX SUR-MESURE DISPONIBLE

En plus des formules Safe, Balanced et Dynamic, vous pouvez opter de manière flexible pour la répartition entre capital protégé et fonds d'investissement qui vous convient, tout en respectant votre profil d'investissement.

VOTRE AGENT TOUJOURS À VOTRE SERVICE

Grâce à son expertise, votre agent se tient à votre disposition. Il vous fournira un conseil personnalisé et répondra à toutes vos questions.

UN GROUPE À L'ACTIONNARIAT SOLIDE

L'actionnariat solide du Groupe LALUX, constitué de la Compagnie Financière LA LUXEMBOURGEOISE et de Spuerkeess, vous offre une sécurité maximale.

LA SÉCURITÉ PROPRE AU SECTEUR DES ASSURANCES

Les investisseurs dans des produits d'assurances Vie sont particulièrement bien protégés par la réglementation luxembourgeoise. Les actifs liés à vos contrats sont déposés auprès d'une banque dépositaire agréée par l'autorité de contrôle du secteur, le Commissariat Aux Assurances, et sont distingués des actifs propres de la compagnie. Ainsi, en cas de problème, vous disposez, collectivement avec les autres investisseurs, d'une priorité de récupération de vos avoirs.

LALUX, UN SERVICE D'EXCELLENCE

Les équipes de LALUX sont multilingues (anglais, français, allemand, luxembourgeois), hautement qualifiées et dotées d'une expertise confirmée dans le domaine des assurances vie. LALUX est le premier assureur Vie au Grand-Duché et aussi le leader en matière de régime complémentaire de pension pour les entreprises.

DON'T WORRY
be happy

9, rue Jean Fischbach | L-3372 Leudelange

Tél.: +352 4761-1 | groupeLL@lalux.lu

www.lalux.lu

DE-V-EL-INV-FR - 04/2023 Document non contractuel à caractère publicitaire